



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2019 SALLE DES FÊTES DE CHAUDON

Compte rendu paru le 6 Février 2020

18h15 : Accueil des dirigeants de club, vérification des pouvoirs et paraphe des états de présence
Distribution des cartons de vote et des documents.

Clubs absents :

ANET	NOVANDIE ANDROS
AUNEAU	NOVO NORDISK
DREUX PORTUGAIS	GUERLAIN
DREUX ASTH	AS CREDIT MUTUEL CENTRE
HANCHES	AS TELEPHONIE
BONNEVAL FUTSAL	UNVERRE

19h09 : Le Président Patrick TROYSI ouvre l'Assemblée Générale et accueille les personnalités présentes :

M. TEIXEIRA Antonio, Président de la Ligue du Centre Val de Loire,
M. MAILLARD Dominique, Maire de Chaudon,
M. MALLET Jean-Paul, Maire de Nogent le Roi,
M. QUEVILLON Florian président de l'ES Nogent le Roi,
M. FREMONDIERE Stéphane, Commissaire aux comptes, Société Commissariat & Audit
Mme PEREIRA Carla, représentant le Crédit Agricole.
M. DUTERTRE Ludovic, représentant du Millenium Soccer,
M. THEBAUD Franck, Echo Républicain,

Présente les excuses de :

M. PLACE Thierry directeur de la DDCSPP,
M. KASBARIAN Guillaume, Député,
Mme BROCAS Sophie Préfète d'Eure et Loir,
Mr DESNOUE Jean Louis Président du CROS Centre Val de Loire,
Mr GUILLEMETTE Michel Président du CDOS.

Le Président TROYSI présente les personnalités présentes et remercie Mrs MAILLARD et MALLET, Maires des communes d'accueil et supports du club de football de Nogent le Roi, ainsi que M. QUEVILLON président du club pour leur accueil dans la salle des fêtes de Chaudon. Il leur remet une coupelle en souvenir de cette soirée.

M. MAILLARD, Maire de Chaudon, remercie le District d'avoir choisi sa ville pour tenir son Assemblée Générale. Il fait part de son expérience d'encadrement dans le football local de 1975 à 1990, bien qu'il n'y ait pas d'équipe de football sur sa commune. Expose les diverses activités de sa ville. Félicite chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement et précise que la municipalité soutient leurs actions au maximum.

M. MALLET, Maire de Nogent le Roi, souhaite la bienvenue au District d'Eure-et-Loir de Football pour son Assemblée Générale. Annonce l'importance du club de football par le nombre de ses licenciés et dirigeants ainsi que par l'investissement dans la nouvelle section féminine en plein développement. Souligne l'implication du club dans les relations avec les villes jumelées avec la commune de Nogent le Roi.

Félicite le Président Florian QUEVILLON pour le développement global du club et pour les performances obtenues sportivement.

M. QUEVILLON Florian, Président du club, présente son club après avoir remercié les institutionnels et les membres du District d'Eure-et-Loir. Il remercie Mrs MAILLARD et MALLET pour avoir accepté d'accueillir l'Assemblée Générale du District. Remercie tous les bénévoles du club pour leur implication dans la gestion et l'organisation du club tel que le développement des ententes et le football féminin, ainsi que l'organisation de cette soirée.

19h22 : Le Président TROYSI indique que le quorum est atteint avec 90,2% de participation.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Allocution du Président du District

M. le Conseiller Départemental et Maire de Coulombs

M. le Maire de Chaudon

M. le Maire de Nogent-le-Roi

M. le Président de la Ligue Centre-Val de Loire

M. le Président de l'ES Nogent-le-Roi

Mmes et Mrs les Présidents de clubs

Mesdames et Messieurs,

Mes chers amis,

Nous nous étions quittés lors de l'Assemblée Générale de la saison dernière, à Thiron-Gardais, en octobre 2018, sur les difficultés de notre Ligue laissées par l'ancienne équipe dirigeante. Je suis donc particulièrement heureux d'accueillir ce soir dans le District d'Eure-et-Loir, notre nouveau Président de la Ligue, depuis janvier 2019 tout de même, Antonio Teixeira, dont je vous avais demandé de soutenir la candidature.

Je laisserai Antonio vous présenter en clôture de cette Assemblée Générale l'important travail qui a été réalisé par lui et son équipe depuis le début de l'année.

Bienvenue Antonio, je crois que c'est ton premier déplacement chez nous, dans le 28, en tant que Président de la Ligue, et je sais que plusieurs autres sont déjà prévus dans ton agenda.

Le point culminant pour nous au District a été sans conteste ces trois jours consacrés à la promotion du football féminin avec cette belle manifestation Place des Epars pendant 2 jours et l'accueil du Musée National des équipes de France féminines durant 3 jours en centre-ville de Chartres.

Tous les retours que nous avons eu sur cette manifestation ont été enthousiastes et permettent d'envisager un fort engouement pour le football féminin dans le District.

Bien sûr nous regrettons tous cette élimination prématurée de notre équipe nationale lors de cette Coupe du Monde mais l'image renvoyée par les joueuses est également porteur d'un développement important.

Le succès de notre manifestation « C'EPARS'TI AVEC ETTIE » a été reconnu par nos instances fédérales. J'ai eu le plaisir de la présenter à 2 reprises à la Fédération à la Vice-Présidente de la FFF, et à une reprise avec Cédric BOUCHET également à Brigitte HENRIQUES et Laura GEORGES.

Je remercie donc ce soir à distance, Brigitte HENRIQUES pour son soutien constant.

Ce succès est également bâti sur la présence de près de 120 bénévoles pour l'accueil de près de 1.300 jeunes filles sur ces trois jours. Je les remercie tous et je remercie également tous les Présidents de clubs d'avoir libéré pour cette manifestation leurs services civiques, leurs salariés techniques, leurs éducateurs, leurs dirigeants et leurs bénévoles.

Un grand merci également au personnel du District, administratif comme technique, Alexandre, Vincent, Jérémy, Lucas, qui ont tous œuvré sous la houlette rigoureuse de Cédric à cette réussite.

La présence du Musée pour une étape longue de 3 jours à Chartres, la seule étape longue sur le territoire de la Ligue, nous a permis de faire parler du District et du football féminin dans la presse radio et écrite départementale avec l'accueil de personnalités de la Ligue de Football Amateur mais aussi deux internationales : Aline RIERA, 59 sélections, et Jocelyne RATIGNIER, première femme à avoir marqué des buts pour une équipe nationale féminine française.

Cette manifestation a également été l'occasion de nouer des relations amicales avec l'union des commerçants de Chartres qui a soutenu le projet avec beaucoup de détermination.

Les budgets accordés par la Fédération et les partenariats conclus pour cette manifestation, et je remercie le soutien du Crédit Agricole et de la société Intersport, ont permis de doter toutes les participantes de belles dotations et de places pour le match d'ouverture contre la Corée du Sud.

Notre football départemental se porte bien, nous pouvons être fiers des résultats de la saison dernière :

- *3 équipes de District sont présentes dans un championnat national et même une 4^{ème} équipe en incluant les U18 de la saison dernière du C'Chartres qui accèdent en championnat U19 national ;*
- *14 équipes de District sont présentes en championnat Régional ;*
- *+ environ 4% d'augmentation du nombre de nos licenciés et c'est la seconde saison en 3 ans que le District a la plus forte progression de la Ligue Centre Val de Loire. Bravo à vous tous pour l'accueil de tous ces nouveaux licenciés ;*
- *+ environ 12% du nombre de dirigeantes ;*
- *+ environ 16% du nombre de joueuses*
- *Toutes les compétitions championnats, coupes, détectations, sélections, centres de perfectionnement, finales et rassemblement jeunes ont été menés à leur terme ;*
- *Félicitations particulières aux clubs qui accèdent à une division supérieure : Maintenon et Luisant en R3, Nogent le Roi en R2, Saint Georges sur Eure et l'équipe 3 du C'Chartres en R1, le FC Drouais dont nous regrettons la rétrogradation administrative lors de l'Assemblée Générale la saison dernière, revient en N3. Félicitations à eux tous.*
- *Financièrement un résultat positif important qui trouve son origine dans le délai de remplacement de notre conseiller technique en charge du Plan de performance et de formation, Grégory Schuler, parti à l'intersaison pour de nouvelles aventures sportives.*

Cette saison sportive 2018-2019 a également été celle de nombreuses nouveautés pour le District :

- 1^{er} championnat Futsal Seniors garçons
- 1^{ère} coupe départementale Futsal Seniors garçons
- 1^{ère} coupe départementale Futsal Seniors féminines
- 1^{ère} journée des bénévoles du District : 10 bénévoles de clubs et un accompagnant ou accompagnante pour remercier non seulement vos bénévoles de clubs mais également leur famille qui les soutiennent pour une journée consacrée au football féminin et une apothéose avec la rencontre de préparation France – Thaïlande à Orléans
- 1^{ère} session de récompense des éducateurs de vos clubs qui participent à l'animation des actions du District lors des rassemblements, détectations et centres de perfectionnement. Merci à vous de les libérer et merci à eux de leur participation active.

DISTRICT-PLAISIR-RESPECT

Depuis deux saisons c'est notre ligne conductrice. Le District est engagé aux côtés de la Préfecture, de la Région, des comités olympiques et sportifs dans cette opération « Sport sans violence ».

En fin de saison dernière des faits graves se sont produits sur nos terrains et je salue le travail de la Commission de discipline qui a dû travailler très tard en juillet dernier pour traiter ces dossiers. Dans le fonds des dossiers, nous n'avons pas été assez précis pour permettre d'aboutir à l'application des sanctions lourdes qui étaient méritées et dans un cas un effet imprévu s'est produit.

Je vous indique que, dès cette saison, nous aurons recours à un juriste afin que nos décisions soient incontestables, justes et ne viennent plus perturber la préparation de la saison suivante par des recours incessants.

Par ailleurs, comme vous nous l'aviez demandé, nous avons mis en place le dispositif du carton blanc cette saison sur la D1. Les premiers retours sont encourageants. Nous ferons un bilan d'étape à la trêve avec l'ensemble des participants afin d'envisager, si cela est positif, l'extension du dispositif.

A terme, si le dispositif fonctionne bien, ce sont près de 20.000€ d'amendes en moins dans vos budgets qui sont en jeu comme nous l'avons évoqué lors des réunions de secteur en juin dernier.

Attention à toutes les incivilités et mauvais comportements sur les terrains. D'année en année vous consacrez de plus en plus de sommes de vos budgets à ces incivilités. Depuis le début de cette mandature nous avons allégé vos contributions au District de près de 25.000€, ne perdez pas ces allègements à cause de joueurs ou d'entourages de terrains qui ne respectent pas les règles.

N'oublions pas ces trois notions : le plaisir que doit revêtir la pratique en District, le respect et la solidarité entre nous.

Les cinq diapos qui vont suivre vous montrent l'effort important de gestion qui a été fait depuis le début de la mandature :

- Une évolution importante des subventions fédérales en mettant mieux en avant les actions réalisées. C'est incontestablement un travail de long terme et de confiance que je souhaite pérenniser ;
- Une évolution importante du mécénat qui montre que l'image du District est bonne ;
- Une maîtrise de la masse salariale qui nous redonne de la liberté d'actions et permet d'alléger vos contributions au District ;
- Une maîtrise des frais de déplacement, divisé par 3, qui était une de vos demandes fortes lors des élections il y a 3 saisons ;
- Une grande proximité avec des formations de vos éducateurs toujours plus importantes.

Au moment de faire le bilan de la mandature en fin de saison prochaine et de me représenter devant vous pour recueillir votre avis et votre confiance, je pense que nous serons très proche d'avoir rempli les engagements pris ensemble il y a 3 ans maintenant.

Sur cette saison, je vous présente les thèmes principaux que nous allons mener :

- *La lutte incessante contre les incivilités*
- *La mise en place du « carton blanc »*
- *La généralisation du paiement des arbitres par le District, vous en voyez les effets depuis le début de la saison*
- *La formation des arbitres en allant vous visiter pour vous donner des clés de réussite*
- *Le foot loisirs pour conserver les ados et les seniors*
- *Le lien sport et santé, le sport des aînés dont le foot en marchant qui seront des thèmes développés par nos techniciens. L'objectif de ces nouvelles formes de pratique étant d'amener de nouveaux licenciés dans les clubs*
- *La réorientation des actions en milieu scolaire pour amener plus de jeunes filles dans les clubs*
- *L'accompagnement des clubs avec une équipe technique renouvelée que je laisserai Cédric vous présenter lors de son intervention.*

Comme vous l'avez lu dans les rapports, le District fait un excédent financier important pour cette saison 2018-2019 principalement dû aux économies sur les salaires et à un montant des amendes en toute fin de saison important.

L'objectif du District n'est pas de conserver ces sommes dans des réserves, en conséquence avec mes collègues élus du Comité directeur, nous avons décidé de vous redistribuer sous forme de dotation une part importante de cet excédent à hauteur de 30.000€ soit environ 300€ par club. Notre partenaire Intersport s'est joint à notre idée et a ajouté 10% du budget prévu et je l'en remercie.

C'est donc une enveloppe de 33.000€, 330€ par club, qui vous est mise à disposition dès ce soir avec une utilisation jusqu'au 30 avril 2020.

Comment cela va-t-il marcher ? Très simplement : vous avez dans votre enveloppe un bon de commande d'une valeur de 330€ à utiliser comme vous le souhaitez dans nos 3 magasins Intersport partenaires à Nogent le Rotrou, Chartres et Dreux.

Le District a évolué en trois ans et il continue à évoluer, certains trouveront peut-être les changements trop lents mais pour conserver la solidarité entre toutes les composantes de notre famille du football, clubs, arbitres, éducateurs, dirigeants, nous devons nous assurer de la participation de tous et prendre en compte les contraintes de tous.

Aussi, pour conclure, j'ai le plaisir de vous annoncer que suite à des réunions récentes, je peux prendre 3 engagements devant vous ce soir :

- *Je soumettrai au Comité Directeur une nouvelle baisse de la contribution des clubs à hauteur de 10.000€ la saison prochaine sur les engagements des équipes. Nous sommes sur le sujet et sur plusieurs tarifs le District le plus cher de la Ligue. La politique de maîtrise financière menée nous permet de nous aligner sur les autres Districts progressivement ;*
- *Je proposerai au prochain Comité directeur de novembre 2019, d'abaisser le délai de report de toutes les rencontres à 11 de 15 jours francs au jeudi 12h de la semaine précédant la semaine de la rencontre. Cet ajustement est possible avec l'adhésion de la Commission départementale des arbitres parce qu'il faut tenir compte si nous voulons les conserver de l'équilibre entre la vie de vos arbitres en tant qu'arbitre le week-end et leur vie familiale et les contraintes administratives qui sont générées par les changements au dernier moment ;*
- *Et en fonction de toutes les familles du football concernées la possibilité d'étendre le carton blanc sur l'ensemble des divisions Seniors du District en fonction des retours de l'ensemble des partenaires.*

Pour réellement terminer mon intervention, je souhaite remercier mes collègues élus au Comité directeur, tous les membres de commissions du District, l'ensemble des salariés administratifs et techniques du District, qui tous œuvrent au bon fonctionnement de l'instance.

Merci à tous et bonne Assemblée Générale.

**Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 23 Novembre 2019 à Thiron Gardais,
publié sur le site du District le 14 décembre 2019.**

PV adopté à l'unanimité

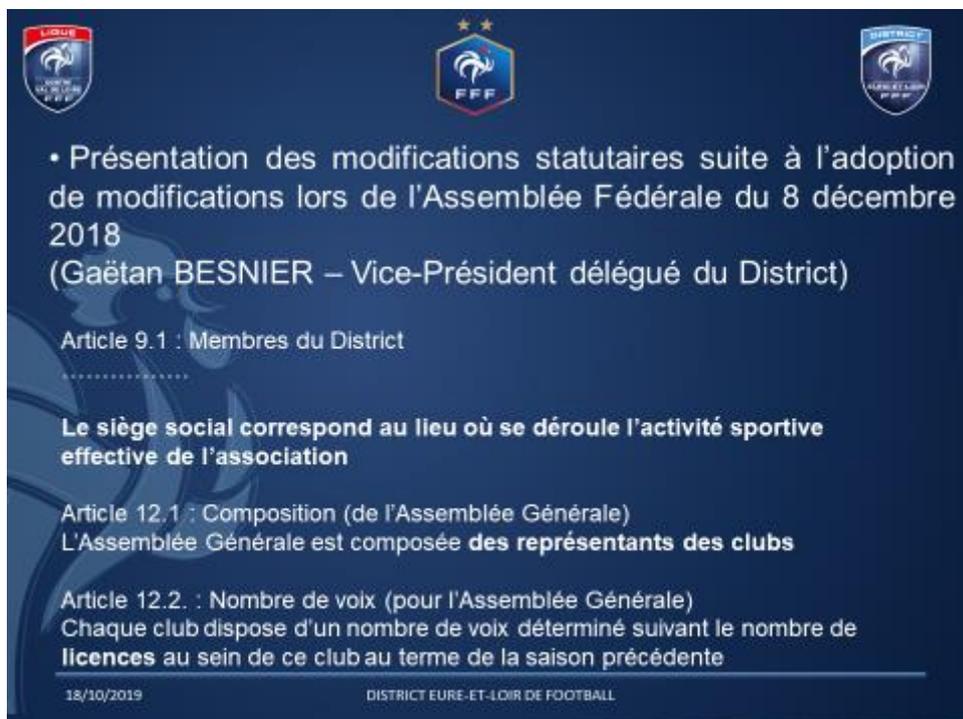
**Approbation du rapport moral et des rapports annuels d'activité des commissions parues sur le
site du district le 3 Octobre 2019.**

PV adoptés à l'unanimité

**Présentation des modifications aux textes Fédéraux,
adoptées à l'Assemblée Fédérale du 8 Décembre 2018.**

Il est précisé que les modifications ci-après résultent des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF et ne sont pas soumises au vote de l'AG du District.

Inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, présentées et commentées aux membres (Article 20 des Statuts) et d'effet immédiat.



The slide features three logos at the top: the Ligue 1 logo on the left, the FFF logo in the center, and the District Eure-et-Loir logo on the right. The background is dark blue with a faint silhouette of a soccer player. The text is white and lists the following items:

- Présentation des modifications statutaires suite à l'adoption de modifications lors de l'Assemblée Fédérale du 8 décembre 2018 (Gaëtan BESNIER – Vice-Président délégué du District)
- Article 9.1 : Membres du District
-
- Le siège social correspond au lieu où se déroule l'activité sportive effective de l'association**
- Article 12.1 : Composition (de l'Assemblée Générale)
L'Assemblée Générale est composée **des représentants des clubs**
- Article 12.2. : Nombre de voix (pour l'Assemblée Générale)
Chaque club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de **licences** au sein de ce club au terme de la saison précédente

At the bottom, the date '18/10/2019' is on the left and 'DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL' is on the right.



Article 12.5.1 : Convocation (Fonctionnement de l'Assemblée Générale)
L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité de direction **ou du quart** des représentants des clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.

Article 12.5.5 : Procès-verbaux (Fonctionnement de l'Assemblée Générale)
Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le secrétaire. Ils sont conservés au siège du District dans un registre prévu à cet effet et **publiés sur le site internet du District.**

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 12.5.6 : Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue.

.....

Le système en vigueur pour déterminer les délégués et les suppléants est celui de l'ordre d'arrivée, tel que défini ci-après :
Les candidats n'indiquent pas s'ils se présentent en qualité de délégué ou en qualité de suppléant : dans ce cas c'est le nombre de voix recueillies par chaque candidat qui détermine si celui-ci est délégué ou suppléant, étant entendu que les personnes recueillant le plus grand nombre de voix sont élus en tant que délégué, les suivantes étant alors élues en tant que suppléant.
Une fois élu, si un délégué vient à être absent, son absence est palliée par le suppléant ayant recueilli le plus grand nombre de voix. Si deux délégués sont absents, leur absence est palliée par les deux suppléants ayant recueilli le plus grand nombre de voix, et ainsi de suite.

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 12.5.6 (suite)

.....

Ce mandat est valable pour toutes les Assemblées Générales de la Ligue de la saison suivante si l'élection a lieu avant le 1^{er} juillet et pour toutes les Assemblées Générales de la saison en cours si cette élection a lieu à compter du 1^{er} juillet.

Article 13.2.2 : Conditions d'éligibilité
L'arbitre doit être en activité depuis au moins trois (3) ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales **ou départementales** dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la FFF.

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 13.3.4 : Vacance au Comité de direction

.....

Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de direction.

.....

Si le nombre de sièges vacants dépasse la moitié du nombre des membres du Comité de direction, il est procédé au renouvellement intégral de celui-ci, dans les conditions statutaires, lors de la plus proche Assemblée Générale.
Dans cette hypothèse, le mandat du nouveau Comité de direction expire à la date d'échéance du précédent.

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 13.5 – Révocation du Comité de direction :

.....

L'Assemblée Générale doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de l'ensemble des clubs du territoire représentant au moins le tiers des voix et ce dans un délai maximum de deux (2) mois.

Article 13.7 – Fonctionnement (du Comité de direction)

.....

Les réunions peuvent avoir lieu à titre exceptionnel téléphoniquement ou par voie de visioconférence, voire, si l'urgence l'exige, par voie électronique.

18/10/2019

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 14.4 – Fonctionnement (du Bureau du Comité de direction)

.....

Les réunions peuvent avoir lieu à titre exceptionnel téléphoniquement ou par voie de visioconférence, voire, si l'urgence l'exige, par voie électronique.

.....

Le Bureau peut établir son propre règlement de fonctionnement. Il doit être approuvé par la majorité des membres titulaires qui le composent. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le secrétaire. Ils sont conservés au siège du District dans un registre prévu à cet effet et publiés sur le site internet du District.

18/10/2019

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 17 – Commission de surveillance des opérations électorales

.....

Elle a pour compétences pour :

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;

.....

- Adresser au Comité de direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



Article 20 – Modifications des statuts du District

Toute modification ne peut être apportée aux présents statuts que par l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée par le Président du District à la demande du Comité de direction ou du quart des représentants des clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix. Elle doit au préalable être soumise à la FFF pour vérification de sa conformité aux statuts types.

Toutes les modifications engendrées aux présents statuts résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District. Elles sont néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, présentées et commentées aux membres.

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL

19h54 :

REMISE DE RECOMPENSES AUX DIRIGEANTS, BENEVOLES ET FAIR-PLAY

Les Bénévoles du mois :

Mme FEZARD Véronique (US Saulnières)
Mme FONTAINE Marielle (A.Tréon)
Mme RODRIGUEZ MARINAS Marie Claire (UPE Vernouillet)
Mme VOVELLE Maryse (AS Berchères les Pierres)
Mme DORMEAU Carole (Arrou/Chat/Court)
Mme HACHE Geneviève (Tremblay les Villages)
Mme DAMIENS Fabienne (Cloyes Droué)

Médailles de Reconnaissance du District :

M. NOGUEIRA EMIDIO Alexandre (Tremblay les villages)
M. CHERTIER Benjamin (Maintenon)
M. ALLOTEAU Christophe (Champhol)
M. ROGER Jérôme (Logron)
M. DIPPE Michel (Bailleau le Pin)
M. LEFEVRE Rudy (Gallardon)
M. LEFRANC Alain (St Georges sur Eure)
M. FRIAS Fernando (CANP Chartres, arbitre)
M. COUTADEUR François (Beauceronne)
M. JEANNE Christian (Luisant)
M. BUCHET Bernard (Châteauneuf en Thymerais)

Le Fair-Play :

Le Président TROYSI indique qu'exceptionnellement pour cette saison 2018-2019, ce sont les deux premiers de chaque catégorie qui sont dotés.

Seniors D1 : 1^{er} : FC DROUAIS (3)
2^{ème} : LA FERTE VIDAME (1)

Seniors D2 : 1^{er} : AS VILLEMEUX (1)
2^{ème} : COURVILLE (1)

Seniors D3 : 1^{er} : AUNAY SOUS AUNEAU (1)
2^{ème} : NOGENT LE ROTROU (1)

20h14 :

CREATION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES PRESIDENTS DE CLUBS DE DISTRICT

Le Président TROYSI expose les motivations de la création de cette Commission ainsi que ses modalités de composition et de fonctionnement.

Pour cette première édition, il indique que les personnalités retenues l'ont été sur candidature spontanée lors des réunions de secteurs en juin 2019. Elles sont au nombre de 13 au lieu de 12 et il propose à l'Assemblée Générale :

- De valider par un vote la création de cette instance qui deviendrait donc officielle avec les modalités ci-dessous.
- De valider qu'à titre exceptionnel, la Commission compte 13 membres pour la saison 2019-2020. Ce nombre étant ramené à 12 les saisons suivantes.



- Commission départementale des Présidents de clubs :
- 12 membres :
 - 3 membres des clubs D1 à D3
 - 3 membres des clubs D4 et clubs sans seniors
- Sur volontariat chaque saison et choix en Assemblée Générale d'automne si le nombre de candidats excède les quotas fixés ci-dessus
- Ne pas être membre du Comité directeur
- Rôle consultatif mais présentation systématique des PV de réunion en Comité Directeur de District
- Objectif : évoquer toutes questions relatives à la vie du football départemental dans une optique de propositions de solutions

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



- 13 candidats :

D1	La Ferté-Vidame, FC Rémois, Am. Courville, Amicale Lucé
D2	Nogent Le Phaye, FC Lèves, Chartres ANP
D3	FC Bû, Aunay s/s Auneau, Amicale Sours
D4	St Denis les Ponts, Thiron-Gardais, Logron

- Pilotage de la Commission par un des membres
- Première réunion le mardi 26/11/2019 – 18h30

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL

La création de la Commission départementale des Présidents de clubs du District est adoptée à l'unanimité

20h15 :

BILAN FINANCIER

➤ Rapport Financier

Présentation du rapport financier de l'exercice clos 2018-2019 par le Trésorier Philippe BROCHARD.

Totale des charges :	347.130,74€	(en 2017-2018 : 381.056,37€)
Totale des produits :	424.689,05€	(en 2017-2018 : 416.243,09€)
Résultat :	Bénéfice de + 77.558,31€	

➤ Lecture du Rapport du commissaire aux comptes

La parole est donnée à Monsieur FREMONDIERE,

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2017, nous vous présentons notre rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels du District d'Eure-et-Loir de Football, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.
- La justification des appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous vous rappelons que les comptes annuels clos le 30 Juin 2019 sont certifiés sur la base de :

- Total du bilan : 692.744,17€
- Total des produits : 424.689,05€
- Total des charges : 347.130,74€
- Résultat de l'exercice : 77.558,31€

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Les comptes sont réguliers et sincères.

➤ Questions posées par les dirigeants

NOGENT LE PHAYE : Sur les risques et les créances des clubs

Réponse : Reprise de la dépréciation en produits suite à la constatation de créance irrécouvrable passée en perte.

YMONVILLE : Sur les amendes administratives excessives

Réponse : Un travail important a été fait pour baisser le montant des engagements pour la saison 2019-2020 mais les montants des amendes administratives n'ont pas bougés pour ne pas donner de signes pour des incivilités nouvelles alors que ces dernières ne baissent pas. Il faut être vigilant aux comportements sur le banc et en dehors du terrain qui peuvent coûter cher aux clubs.

COURVILLE : Sur le prix des forfaits

Réponse : Ces derniers n'ont pas varié en valeur. Cependant le fait de passer d'un championnat U13 à un Critérium U13 permettra de ne plus comptabiliser de forfaits dans cette catégorie.

Plus aucune question n'étant posée, le trésorier du District propose de voter les résolutions :

➤ Première résolution : **Approbation des résultats**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Une voix contre : Nogent le Phaye

➤ Deuxième résolution : **Affectation de l'excédent**

Le résultat de l'exercice clos le 30/06/2019 se solde par un bénéfice de 77.558,31 €, il est proposé l'affectation comme suit :

- En totalité au poste « Autres réserves » soit un solde créditeur après affectation de +167.903,46€

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Troisième résolution : Affectation de la réserve pour investissement.**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le montant de la réserve pour investissement d'un montant de 50.000€ crée à l'occasion de l'achat des nouveaux locaux, au poste « Autres réserves ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2019/2020.

Le budget prévisionnel est *adopté à la majorité*

Une voix contre : Nogent le Phaye

21h00 :

REMISE DES RECOMPENSES AUX CLUBS CHAMPIONS



• Vainqueurs par catégories

Vétérans D1	DAMMARIE FOOT BOIS G (1)
Vétérans D2	NOGENT LE PHAYE (1)
Vétérans D3	ENT. STE GEMME – MARSAUCEUX (1)
Seniors D1	ES MAINTENON
Seniors D2	FJ CHAMPHOL
Seniors D3	CHARTRES MSD
Seniors D4	FC LEVES
Seniors F à 8	ENT. BROU – UNVERRE – NOGENT LE ROTROU – DANGEAU – LOGRON (1)
Seniors Futsal	C'CHARTRES (2)
U18 D1	CS MAINVILLIERS (1)

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL





• Vainqueurs par catégories

U17 D1	ST GEORGES SUR EURE (1)
U15 D1	AM. EPERNON (1)
U15 F à 8	US VALLEE DU LOIR (1)
U13 D1	ES MAINTENON (1)
U13 F	TREMBLAY VILLAGES (1)
U12 D1	CS MAINVILLIERS (1)
U17 D2	ENT. BROU – ILLIERS – DANGEAU – THIRON (1)
U15 D2	ENT. JOUY - MAINTENON
U15 D3	ENT. THIRON – BROU - DANGEAU

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL





• Vainqueurs par catégories

U13 D2	FC REMOIS (1)
U13 D3	THIRON GARDAIS (1)

18/10/2019 DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL

21h10 :

INTERVENTION DES TECHNICIENS

Cédric Bouchet présente le film « C'EPARS'TI AVEC ETTIE » qui reste le moment le plus important de la saison pour le District et pour le football féminin départemental.

Il poursuite en présentant l'équipe technique départementale pour la saison 2019-2020 :

Équipe technique départementale 2019/2020



Cédric BOUCHET
cbouchet@eure-et-loir.fff.fr
06 64 44 04 90
02.37.91.28.07
CTD-DAP
Développement et Animation des pratiques



Joel ADEGOROYE
jadegoroye@eure-et-loir.fff.fr
06 69 25 15 28
02.37.91.28.07
CTD-PPF
en charge du Plan de Performance
Fédéral



Geoffrey ALLAIRE
gallaire@eure-et-loir.fff.fr
07.62.72.30.96
02.37.91.28.02
Adjoint Technique
Label
Futsal
Foot à l'école
Foot Loisirs




2 Services civique:
Clément EDMOND et Arthur JOULIN

Standard : Vincent SEIGNEURET
secretariat@eure-et-loir.fff.fr
02.37.91.28.00



06/02/2020

AG

3

Les formations planifiées sur la saison sont ensuite présentées aux représentants des clubs avec en premier lieu les formations techniques :

LA FORMATION EN EURE-ET-LOIR 2019/2020
(sous réserve de modifications)

CFF1 Modules U9 + U11	CFF2 Module U13 + U15	CFF3 Module U17/ U19 + séniors	CFF4 Projet Associatif + Sportif
Module U9 à Luisant Le 21 et 22 Octobre 2019	Module U11 à Dammarie Le 25 et 26 Octobre 2019	Module U13 à Mainvilliers Le 28 et 29 Octobre 2019	Module U17/U19 à Epemon Le 20 et 21 Mars 2020
Module U9 À Jouy Le 22 et 23 Novembre 2019	Module U11 à Bonneval le 06 et 07 Décembre 2019	Module U15 à Courville Le 10 et 11 Janvier 2020	Module Séniors à Chartres Le 03 et 04 Janvier 2020
Module U9 À Maintenon Le 28 et 29 Février 2020	Session de certification à Chartres le 24 janvier 2020		Projet associatif Au District Le 14 et 15 Février 2020
MODULES COMPLEMENTAIRES			
MODULE U7 AU DISTRICT LE 16 NOVEMBRE 2019		GARDIEN DE BUT A PATAY LE 4 et 5 Octobre 2019	

Puis les formations pour les dirigeants :



LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Elle s'adresse à tous les dirigeants de club
 Quand : le soir ou le samedi matin
 Durée : 4 heures
 Prix : 25 € (bons de 25 € utilisables) **GRATUIT**

PARCOURS REGIONAL DE FORMATION DES DIRIGEANTS

CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION 3 modules	GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET 3 modules	GESTION ET RESSOURCES FINANCIERES 2 modules	FONCTION EMPLOYEUR 2 modules	CONDUITE DE REUNION ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC 2 modules
REDESCOUBRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT	MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET	S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB	RECRUTER UN SALAIRE ET FINANCIER L'EMPLOI ACCOMPAGNER LE SALAIRE ET DEVELOPPER L'EMPLOI	PREPARER ET ANIMER UNE REUNION DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL

+ 1 Module accompagnateur d'équipe le 7/12 au District (matin)



Cédric Bouchet présente ensuite l'axe premier de développement des actions du District sur la saison qui est le football Loisirs et les déclinaisons qui seront mises en œuvre localement :








LE FOOT LOISIR










Pourquoi le Foot-Loisir?

1

Chiffres Licenciés

Difficulté à attirer et fidéliser les jeunes à partir de 14 ans

- 3% de pratiquants adultes / saison

Faible fidélisation des jeunes

U13	U19
10 joueurs	4 joueurs



2

Analyse Attentes





1- L'offre « LOISIR » District

Le District d'Eure-et-Loir mettra en place après les vacances de la Toussaint un Critérium Foot Loisir Séniors à 8

Critérium Foot à 8 Séniors	
Catégorie d'âge	A partir des U18
Type de licence	Loisir / libre
Accession / Rétrogradation	Non
Feuille de match	Feuille de présence
Arbitrage	Pas d'arbitre officiel: auto-arbitrage ou arbitrage géré par les équipes
Responsable	Besoin d'un référent licencié (pas forcément dirigeant)

➔ Foot à 8

➔ Un moment sportif et convivial

➔ En semaine ou le Dimanche matin

➔ Peu de contraintes



2- Création d'une section Loisir dans votre club

Définition d'une section loisir

- Au moins un **créneau hebdomadaire de pratique loisir (avec une pratique identifiée)** ouvert aux **licenciés** du club à l'intérieur du club et / ou sous forme critérium organisé par le District
- Un **référént identifié**
- **Identification** sur **Footclubs**
- **Démarche du club validée par le District**
- **10 licenciés loisir**

1 KIT OFFERT
A CHAQUE
SECTION





Le Président TROYSI indique qu'une soirée de découverte du foot en marchant sera organisée prochainement avec notre partenaire le Millenium Soccer à destination des Présidents et dirigeants de clubs afin de tous être sensibilisés à cette nouvelle pratique.

21h30 :

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Le Président TROYSI expose les propositions de modifications réglementaires :

- Suppression des prolongations sur l'ensemble des Coupes (U18, U15, Vétérans, Réserves, District et Eure et Loir)
- Création de la Coupe Départementale Séniors Féminines à 8
- Suppression des matchs aller/retour en U15 et U18

Adoptées à l'unanimité

21h40 :

INTERVENTION DE L'UNAF 28

M. Jeff BIVARD a mis en évidence les problèmes d'agressions sur officiels en faisant référence à la Loi Lamour sur le droit public. L'UNAF assure une protection lors de l'adhésion des arbitres.

21h43

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Intervention de Mr TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre Val de Loire

M. TEIXEIRA fait part à l'assemblée du plaisir qu'il a d'être parmi nous, félicite tous les récipiendaires pour leur récompense.

Il revient sur la mission difficile qui a été confié au nouveau comité directeur élu le 12 janvier 2019. « La Ligue est sur la bonne voie grâce aux efforts consentis ». Il renouvelle les engagements pris vis-à-vis des clubs et des dirigeants des différents Districts.

« La Ligue a retrouvé sa sérénité après les jugements rendus il y a quelques semaines ».

Toutes les critiques ou suggestions sont prises en compte, mais certes tout n'est pas possible.

Le calendrier des championnats a été soumis aux Districts avant validation, c'est une première.

Beaucoup de sujets sont débattus au sein de la commission des présidents.

Il souligne l'arrivée de Clément Grignon au pôle formation pour l'emploi.

Sur le plan financier, la Ligue a réussi à faire faire marche arrière sur le prélèvement des 50cc, pas d'augmentation des amendes.

Le redressement n'impactera pas les clubs. Tous les contrats ont été révisés, ce qui a amené des économies.

Remerciement à l'équipe de la Ligue qui assume correctement ses missions, ainsi qu'à Mme BOUSSARD et M. DESOEUVRES qui sont mon relais en permanence auprès d'eux.

La mission est passionnante, complexe, quelques fois difficile mais au combien enrichissante.

Pour les 100 ans de la Ligue le 25 Octobre, des dirigeants de tous les départements se sont retrouvés autour de diverses activités et animations sur Orléans, chacun ayant revêtu un maillot d'échauffement souvenir.

Après une cérémonie au siège de la Ligue, tout le monde s'est retrouvé pour finir cette fête en apothéose au match USO / La Berrichonne.

Le 4 Octobre, réception de la Ministre des sports Mme MARACINEANU pour signer une convention avec la Ligue qui a été choisie pour être Ligue pilote sur « la Protection de l'Enfance ».

Mise en place du service civique sous agrément collectif de la Ligue, et binôme de district.

Le budget total de la FFF, 37% est redistribué et dépensé pour le Football Amateur.

Les priorités sont la mutualisation, la valorisation des bénévoles (Journée Nationale des Bénévole, Découverte de Clairefontaine...), la valorisation par territoire, le renforcement des FFAFA emploi, demande d'augmentation de l'aide à la formation. Retombée financière en augmentation de 2,5%.

« Merci pour votre patience, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison. N'oubliez pas ceux qui vous sont chers et qui vous soutiennent dans vos actions de bénévoles ».

22h00

Le Président TROYSI clôture l'Assemblée Générale

Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Secrétariat Général Adjoint
Claude FAGNOU